



Accueil Périscolaire et Accueil de Loisirs
1, Rue des Acacias 68240 KAYSERSBERG
Tél : 03.89.78.15.51
E-mail : 123soleilkb@gmail.com
« 123 SOLEIL »

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Du 23 juin 2026

Personnes présentes :

AUGRIS Noémie	GAUDEL Gérôme	MEYER Camille
BENONI Elodie	HAXAIRE Aurélie	MEYER Philippe
BOTTLAENDER Léa	JACQUIN Thierry	REINHART Charlotte
BOURDON Charles	JAEGLE Marie-Laure	REMERY Bénédicte
BUDZINSKI Karole	KÖRPER Julie	SICHLER Anaïs
DE CONTI Dominique	KOUHAÏLI Mostafa	STOLZ Eliane
DEDINGER Valentine	LITHARD Auriane	TROGU Mylène
FAURER Léonard	MARIN Laura	VU CONG Vincent
		WAYMAN Camille

Préside la séance : REINHART Charlotte, Présidente

Secrétaire de séance : GAUDEL Gérôme

Ouverture de la séance à 20h30

La Présidente a ouvert la séance avec une allocution de bienvenue.

1. PRÉSENTATION DE « POMME ET CHOU »

Les co-gérants du prestataire fournissant le repas au sein de la structure ont présenté un rapide historique de leur entreprise, puis ils présentent aux personnes présentes leur philosophie du circuit court.

Un temps de questions-réponses a clôturé la présentation.

2. APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2025

➤ Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2025 a été une année de continuité et de consolidation pour notre association.

Sur le plan humain, l'association a connu une année relativement stable au niveau du personnel. L'équipe salariée est restée inchangée, permettant de maintenir une organisation sereine et une continuité dans l'accueil des enfants et l'accompagnement des familles.

Cette stabilité est un élément positif pour la structure, car elle favorise la transmission des pratiques, la cohésion d'équipe et la qualité du service proposé au quotidien.

L'année 2025 a également été marquée par un développement de la vie associative avec l'arrivée de nouveaux membres au sein du bureau. Leur implication vient renforcer la dynamique collective et permet d'apporter de nouvelles idées et de nouvelles compétences au fonctionnement de l'association.

Dans un objectif de professionnalisation et d'amélioration de notre gestion administrative, plusieurs évolutions ont été mises en œuvre cette année :

- la nomination de Monsieur Philippe Meyer en qualité de Commissaire aux Comptes pour accompagner l'association dans le suivi et la sécurisation de ses obligations comptables ;
- le changement de prestataire pour la gestion sociale avec la mise en place de JEMPAYE ;
- la souscription à MySilae, permettant d'optimiser la gestion des ressources humaines, le suivi des paies ainsi que la mise à disposition de coffres-forts numériques pour les documents des salariés.

Ces nouveaux outils permettent aujourd'hui d'améliorer la fiabilité, la sécurisation et la modernisation de nos pratiques internes.

L'année 2025 a également été marquée par la réalisation d'un audit organisationnel et financier mené par le cabinet RYDGE Conseil à la demande de la Ville de Kaysersberg Vignoble. Cet audit a permis de dresser un état des lieux de la situation de l'association.

Les conclusions de cet audit mettent en avant une structure saine, disposant d'une activité dynamique et d'une situation financière maîtrisée. Le cabinet souligne notamment la progression de l'activité sur les dernières années, avec une fréquentation en hausse sur les différents accueils proposés.

L'analyse financière fait ressortir une évolution positive des revenus entre 2022 et 2024, portée par l'augmentation de l'activité, ainsi qu'un équilibre global permettant à l'association de poursuivre ses missions dans de bonnes conditions. La trésorerie de l'association reste également à un niveau permettant une gestion sereine des flux courants.

L'audit attire néanmoins notre attention sur la nécessité de continuer à anticiper les évolutions futures, notamment au regard des perspectives démographiques et de l'évolution possible des effectifs scolaires. Le maintien d'une gestion rigoureuse, d'un suivi attentif des dépenses et d'une réflexion collective sur l'évolution des besoins sera donc un enjeu important pour les prochaines années.

Enfin, concernant notre partenariat avec la Ville de Kaysersberg Vignoble, une prolongation d'un an de la convention de subvention a été signée, portant son échéance au 31 décembre 2026. Cette prolongation intervient dans un contexte particulier lié aux prochaines élections municipales et permet d'assurer la continuité du partenariat entre l'association et la collectivité.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des salariés, des bénévoles, des membres du bureau ainsi que nos partenaires institutionnels pour leur engagement et leur confiance.

L'ensemble de ces contributions permet à notre association de poursuivre son objectif principal : proposer un accueil de qualité aux enfants et accompagner au mieux les familles.

- Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

4. RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA DIRECTRICE

La Directrice de la structure a présenté son rapport d'activité aux personnes présentes. Il est joint **en annexe** du présent procès-verbal.

5. RAPPORT FINANCIER DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport financier de l'exercice 2025 est présenté aux membres présents.

L'exercice 2025 se clôture par un **résultat déficitaire de 21 858 €**, contrairement à l'exercice 2024 qui s'était soldé par un résultat excédentaire de 5 711 €.

Ce résultat nécessite une analyse détaillée afin d'en comprendre les principales causes.

Évolution des produits d'exploitation

Produits d'exploitation	Exercice 2025	Exercice 2024	Évolution
Cotisations	3 025 €	3 650 €	-17,1 %
Participations des familles / prestations de services	221 686,80 €	221 774,66 €	-0,04 %
Subvention Ville de Kayzersberg Vignoble	106 000 €	102 000 €	+3,9 %
Contributions à titre gratuit Ville KBV	14 445,95 €	37 870,12 €	-61,9 %
Subventions CAF	67 550,91 €	70 378,45 €	-4,0 %
Quote-part subventions investissement virée au résultat	649,92 €	-	-
Total produits d'exploitation	414 444,34 €	451 672,10 €	-8,24 %

L'analyse des produits d'exploitation montre une stabilité des recettes issues des familles, avec des participations quasiment identiques entre 2024 et 2025 (-0,04 %). Cette évolution confirme une continuité de l'activité et du niveau de fréquentation.

La baisse globale des produits d'exploitation s'explique principalement par la diminution des contributions à titre gratuit valorisées par la Ville de Kayzersberg Vignoble pour un montant de 23 424 €.

Cette variation n'a toutefois pas d'impact direct sur le résultat comptable puisque les charges correspondantes diminuent également du même montant.

Les financements publics restent globalement stables, avec notamment une augmentation de la subvention municipale directe.

Évolution des charges

Charges principales	Évolution 2025 / 2024
Charges d'exploitation totales	+/- selon bilan
Charges de personnel (salaires + charges sociales)	+2,7 %
Repas traiteur	+3 875 €
Honoraires comptables	+1 126 €
Honoraires Commissaire aux Comptes	+3 240 €
Provision congés payés	+6 154 €
Charges liées aux congés payés	+2 447 €
Prime de Partage de la Valeur	+3 457 €

L'évolution du résultat s'explique principalement par une augmentation de plusieurs postes de charges.

Le principal élément concerne l'évolution des coûts de restauration, avec une hausse du poste repas traiteur de 3 875 €, dans un contexte général d'inflation.

Les frais liés à la gestion administrative ont également évolué avec la facturation de nouvelles prestations comptables ainsi que la mise en place du Commissaire aux Comptes.

Les charges de personnel restent le principal poste de dépenses de l'association. L'exercice 2025 a été marqué par plusieurs éléments ayant eu un impact sur ce poste :

- le départ de Madame TROGU en congé maternité ;
- la comptabilisation des congés payés non pris au 31 décembre ;
- l'attribution d'une prime de fonction à Madame Elodie Masseran ;
- l'augmentation du temps de travail de Madame Karole Budzinski, passé de 24 heures à 26 heures hebdomadaires.

Par ailleurs, la Prime de Partage de la Valeur versée en décembre 2025 correspond en partie à la redistribution du résultat positif réalisé en 2024. Cette décision avait été prise afin de valoriser l'engagement et l'investissement des salariés dans le fonctionnement de l'association.

Analyse du résultat

Le déficit de 21 858 € constaté sur l'exercice 2025 constitue un point de vigilance pour l'association.

Il ne remet pas en cause la continuité de la structure à court terme grâce aux réserves constituées au cours des exercices précédents, mais il nécessite une attention particulière pour les années à venir.

L'année 2025 montre que l'activité reste stable, avec des recettes familles constantes et un niveau de fréquentation maintenu. L'enjeu principal réside donc dans la maîtrise de l'évolution des charges, notamment les charges générales et les charges liées aux ressources humaines.

Le bureau restera attentif à l'équilibre financier de l'association, au suivi des dépenses, à l'évolution des charges de fonctionnement et à la recherche d'un équilibre durable entre les ressources disponibles et les besoins liés à l'accueil des enfants et des familles.

L'objectif reste de préserver la qualité du service proposé tout en assurant la pérennité financière de l'association.

A. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes, M. MEYER, a réalisé la présentation de sa mission ainsi que de sa méthodologie.

Le commissaire aux comptes certifie que les comptes sont réguliers et sincères, et n'exprime aucune réserve.

Les documents complets sont **en annexe** du présent procès-verbal.

Les comptes sont soumis aux votes :

- Approuvé à l'unanimité

B. AFFECTATION DU RÉSULTAT

La présidente propose de réaliser un report à nouveau pour les résultats de l'exercice 2025.

- Approuvé à l'unanimité

C. RAPPORT SUR LES CONVENTIONS

Le commissaire aux comptes réalise son rapport sur les conventions. Il ne relève aucune irrégularité.

- Approuvé à l'unanimité

6. QUITUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2025

- Approuvé à l'unanimité

7. FIXATION DES COTISATIONS

Le Conseil d'Administration propose de laisser la cotisation à 25€.

- Approuvé à l'unanimité

8. ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Marie-Laure JAEGLE, Secrétaire, est sortante et ne souhaite pas se représenter.

Mme Zahia WAECKERLE, assesseur, est sortante. Absente lors de l'assemblée générale, elle n'a pas fait connaître son souhait de renouveler sa candidature.

Mme Charlotte REINHART, Présidente, est sortante et souhaite se représenter.

- Elue à l'unanimité

Mme Julie KÖRPER, Vice-Présidente, est sortante et souhaite se représenter.

- Elue à l'unanimité

Il est demandé à l'assemblée si des volontaires souhaitent rejoindre le comité d'administration de l'association.

Mme Camille MEYER se présente.

- Elue à l'unanimité

Mme Anaïs SICHLER se présente.

- Elue à l'unanimité

A. ELECTION DU BUREAU

Le Conseil d'Administration renouvelé s'est retiré pour élire en son sein les membres du Bureau.

Au poste de Présidente : Charlotte REINHART

- Elue à l'unanimité

Au poste de Vice-Présidente : Julie KÖRPER

- Elue à l'unanimité

Au poste de Trésorière : Elodie BENONI

- Elue à l'unanimité

Au poste de Trésorière Adjointe : Noémie AUGRIS

- Elue à l'unanimité

Au poste de Secrétaire : Gérôme GAUDEL

- Elu à l'unanimité

Au poste de Secrétaire Adjointe : Camille WAYMANN

➤ Elue à l'unanimité

Au poste d'Assesseur : Aurélie Haxaire

➤ Elue à l'unanimité

9. QUESTIONS DIVERSES

Une question a été posée au Commissaire aux comptes : Doit-il s'intéresser aux années précédant sa mission ?

Non, les comptes étant validés en Assemblée Générale, cela reviendrait à déjuger.

Pas d'autres questions.

La séance est levée à 23h08

ANNEXES

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA DIRECTRICE

1. QUANTITATIF

	2022	2023	2024	2025 DE JANV À AOÛT :	2025 DE SEPT À DÉC	INTERPRÉTATION
FAMILLES ADHÉRENTES	139	141	145	127	120	NBRE DE FAMILLES ADHÉRENTES EN HAUSSE ET FRATRIE PLUS NOMBREUSES.
NBRE D’ENFANTS	189	196	190	181	164	
ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE						
MATIN	14	16	16	15		ASSEZ STABLE
MIDI	80	82	92	92		
SOIR	25	28	35	37		
ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS						
MERCREDI	19	25	24	24		FRÉQUENTATION STABLE AVEC UNE GROSSE VARIABLE D’UN MERCREDI À L’AUTRE LÉGÈRE BAISSÉ EN DÉCEMBRE. QUI VA SE CONFIRMER EN 2026 : ENFANTS QUI ONT DES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRE
ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE						
JANVIER 2025				20		FRÉQUENTATION STABLE. ON
HIVER	24	31	32	30		

PRINTEMPS	29	35	35	32	CONSTATE UNE BAISSE
ÉTÉ	29	35	36.5	34	
TOUSSAINT	34	39	32	26	
NOËL	30		28	23	
NST				25	

2. QUALITATIF

• ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

DURANT LES VACANCES SCOLAIRES, NOUS FONCTIONNONS AVEC UN THÈME PAR SEMAINE. CELA PERMET AUX ANIMATEURS D'AVOIR UN AXE DE TRAVAIL, NOUS DÉFINISSONS DES OBJECTIFS COMMUNS ET LES ANIMATEURS FONT VARIER LES ACTIVITÉS AUTOUR DU THÈME. CELA DONNE ÉGALEMENT AUX ENFANTS DES REPÈRES QUANT AUX ACTIVITÉS QUI SONT PROPOSÉES DURANT LA SEMAINE.

NOUS ALLONS PROPOSER AINSI LES ACTIVITÉS QUI SE VEULENT AUTANT LUDIQUES ET FESTIVES QUE PÉDAGOGIQUES. CÔTÉ DIVERTISSANT DES VACANCES + CÔTÉ DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES LIÉE AU THÈME TOUT CELA À TRAVERS LE JEU.

DURANT LES VACANCES, LA VIE QUOTIDIENNE EST RYTHMÉE PAR DES TEMPS RÉCURRENTS. CHAQUE JOUR NOUS NOUS RÉUNISSONS VERS 9H POUR PARLER LES RÈGLES DE VIE, EXPLIQUER LES ACTIVITÉS DU JOUR, SE PRÉSENTER ETC... LES MOMENTS DE REPAS SUIVENT AUSSI DES RITUELS (PASSAGE AU TOILETTES, LECTURE DU MENU), LES TEMPS CALMES, HISTOIRES RACONTÉES, MUSIQUE DOUCE...

TOUT CELA EST FAIT POUR GARANTIR UN RYTHME RÉGULIER À L'ENFANT, LUI DONNER DES REPÈRES SPATIAUX TEMPORELS.

VACANCES D'HIVER :

- 1ÈRE SEMAINE : NOUS AVONS CHOISI UN THÈME RICHE DE SENS « LE CARNAVAL DES ÉMOTIONS ». DURANT CETTE SEMAINE, NOUS AVONS ORGANISÉ UNE SORTIE **LOCAGONFLE** AU PARC EXPO DE **COLMAR** AINSI QU'UNE CAVALCADE DANS LES RUES DE **KAYSERSBERG**.
- 2ÈME SEMAINE : « **ELEMENT'TERRE** » THÈME AXÉ SUR LE RESPECT DE LA PLANÈTE, LE BIEN-ÊTRE ET LA CRÉATIVITÉ. LORS DE CETTE SEMAINE, NOUS AVONS EU UNE FORMATION À LA DÉCHETTERIE DE **KAYSERSBERG** SUR LE TRI, AINSI QU'UNE SENSIBILISATION SUR LE **TRIPARK**

VACANCES DE PRINTEMPS :

- 1ÈRE SEMAINE : « **MYSTÈRE ET BOULE DE GOMME** » : UNE SEMAINE PALPITANTE SOUS LE SIGNE DU MYSTÈRE AVEC NOTRE FIL ROUGE « LE VOL DU PÉRI ». UNE SORTIE AU RESTAURANT DU **BUFALO GRILL** AVEC UN TOUR DE PETIT TRAIN À **COLMAR** ET DE CARROUSEL DU CHAMP DE MARS POUR LES -6 ANS ET DES JEUX DE DÉFIS AU **FACE** À FACE DE **COLMAR** POUR LES + DE 6 ANS.

- 2ÈME SEMAINE : « **UN PRINTEMPS PAS COMME LES AUTRES** » UNE SEMAINE HAUTE EN COULEURS AVEC UN FIL ROUGE « **LE CERISIER DU JAPON FLEURISSANT** ». PUIS UNE CHASSE AUX ŒUFS

VACANCES D'ÉTÉ :

- « **BRIQUES EN FOLIE, LE MONDE MAGIQUE DES LÉGOS** » AVEC UNE SORTIE À LA PISCINE MUNICIPALE DE KAYSERSBERG ET UNE AUTRE SORTIE AU PARC D'ATTRACTIONS DE CIGOLAND.
- « **JURASSIC AVENTURE, DANS LA PEAU DES PETITS CRO-MIGNONS** » AVEC UNE SORTIE PISCINE MUNICIPALE DE KAYSERSBERG.
- « **LES AVENTURIERS, À LA CONQUÊTE DU TOTEM** » AVEC UNE SORTIE À LA PISCINE MUNICIPALE DE KAYSERSBERG.
- « **VAMOS À LA PLAYA** » AVEC UNE SORTIE À LA PISCINE MUNICIPALE DE KAYSERSBERG ET UNE SORTIE INITIALEMENT PRÉVUE À LA BASE NAUTIQUE DE COLMAR MAIS REMPLACÉE PAR UNE SORTIE AU FUN PARK DE COLMAR À CAUSE DU MAUVAIS TEMPS.
- « **L'ART URBAIN, COLORE LE MONDE** » AVEC UNE SORTIE À LA PISCINE MUNICIPALE DE KAYSERSBERG ET UN INTERVENANT : SAIMIRI PARKOUR.
- NOUS AVONS ÉGALEMENT PROPOSÉ NOTRE FAMEUSE « **NUIT SOUS TENTE** » DU 24 AU 25 JUILLET À LA STRUCTURE À CAUSE DU MAUVAIS TEMPS : AVEC PLANCHAS, PIQUE-NIQUE, ACTIVITÉS NOCTURNES.

VACANCES D'AUTOMNE :

- 1ÈRE SEMAINE : THÈME RÉCRÉATIF ET DÉCORATIF « **LES TRÉSORS DE L'ALSACE** ». UNE SORTIE À L'ECOMUSÉE D'UNGERSHEIM ET LA VISITE D'ALBERT L'ALSACIEN. NOUS AVONS ÉGALEMENT EU LA VISITE DE LA TROUPE DE DANSES FOLKLORIQUE DE LABAROCHE. NOUS AVONS PU NOUS ESSAYER À LA DANSE. C'ÉTAIT UNE SUPER APRÈS-MIDI ENTRE BONNE HUMEUR, RIRE ET PARTAGE.
- 2ÈME SEMAINE : THÈME CONSACRÉ À LA FÊTE D'HALLOWEEN ET PLUS LARGEMENT À « **DU RÊVE AU CAUCHEMAR** »

VACANCES DE NOËL :

- **FERMETURE** DU 24 DÉCEMBRE 13H30 AU 28 DÉCEMBRE ET DU 31/12 À 13H30 JUSQU'AU 4/01.
- LE THÈME DES VACANCES ÉTAIT « **LE MONDE DE NARNIA** » L'UNIVERS DU FROID ÉTAIT À L'HONNEUR.

• **ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE (ÉVÉNEMENTS)**

- NOUS AVONS ORGANISÉ LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE SUR LE THÈME « **LE VOYAGE** » LE SAMEDI 7 JUIN. EN EFFET, L'ANNÉE D'AVANT, LE SPECTACLE AVAIT ÉTÉ ANNULÉ À CAUSE DES MESURES VIGIPRATE EN VIGUEUR. DE NOMBREUX PARENTS D'ENFANTS ONT PU PROPOSER LEUR SERVICE (VENTE DE BIÈRE BISAIGUË, VENTE DE GLACES LOEWERT.)
- EN JUIN, CHAQUE ANNÉE, NOUS FÊTONS LA FIN D'UN CYCLE POUR LES ENFANTS DE CM2 EN LEUR PROPOSANT UN REPAS SPÉCIAL ET DES DÉFIS EN FOLIE. EN 2025 LE REPAS ÉTAIT DES DONNER KEBAB DE DEVRAN À KAYSERSBERG.

- **BAL D'HALLOWEEN** LE 31 OCTOBRE A EU BEAUCOUP DE SUCCÈS. DE NOMBREUX ENFANTS SONT VENU VEILLER AVEC LES PARENTS QUI SE PRENNENT AU JEU. NOUS AVONS PU DANSER ET ANIMER DES JEUX.
- **POT DE L'AMITIÉ** EST UN ÉVÉNEMENT QUE NOUS ORGANISONS CHAQUE ANNÉE POUR SE RÉUNIR AVANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE. NOUS INVITONS TOUS LES PARENTS POUR UN GOÛTER SPÉCIAL DE NOËL AVEC DES BREDALAS ET DU VIN CHAUD ET DU JUS DE POMMES CHAUD. CETTE ANNÉE, NOUS AVONS PROPOSÉ AUX PARENTS D'ACHETER, AU PRIX DE 6 EUROS, UN PAQUET DE BREDALAS AVEC UN CHAPEAU DE PÈRE NOËL RÉALISÉ EN CROCHET. LES PARENTS RECEVAIENT ÉGALEMENT, SOUS FORMAT NUMÉRIQUE, DES PHOTOS DE LEURS ENFANTS. NOUS AVONS EU 100 COMMANDES.

• **MERCREDI**

- POUR LES MERCREDIS HORS VACANCES SCOLAIRES DE JANVIER À JUILLET 2025, NOUS FAISONS LE TOUR DU MONDE DU PÉRISCOLAIRE. LE BUT ÉTAIT DE FAIRE DÉCOUVRIR DE NOUVELLES CULTURES ET TRADITIONS AU TRAVERS DES DIFFÉRENTS PAYS. NOUS AVONS DIFFÉRENTS PROJETS SUR CE THÈME : LE PREMIER ÉTAIT DE COLLECTER LE PLUS DE CARTES POSTALES DU MONDE ENTIER. NOUS AVONS BIEN VOYAGÉ ! NOUS AVONS EU UNE CARTE POSTALE DU CANADA !

LE DEUXIÈME ÉTAIT LA CRÉATION D'UN MUSÉE ÉPHÉMÈRE D'UNE SEMAINE AU BADHUS DE KAYSERSBERG. EN EFFET, NOUS ÉTIIONS EN PARTENARIAT AVEC LA CLASSE DE CM1(LES VIKINGS) ET LA CLASSE DE CM2(LA MYTHOLOGIE ÉGYPTIENNE) DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN GEILER. NOUS AVONS TRAVAILLÉ, AVEC LES ENFANTS INSCRITS AU PÉRI LE MERCREDI, SUR LA MYTHOLOGIE GRECQUE. CE FUT UNE RÉUSSITE, LE RESTAURANT APHRODITE DE KAYSERSBERG NOUS A PORTÉ MAIN FORTE POUR LE PETIT BUFFET DE L'INAUGURATION.
- DEPUIS SEPTEMBRE, NOUS METTONS EN ŒUVRE UN NOUVEAU PROJET PÉDAGOGIQUE AXÉ SUR LE BIEN-ÊTRE ET LA MÉDIATION ANIMALE AVEC LE THÈME « LES ANIMAUX DU MONDE ». NOUS SOMMES EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LA SPA DE COLMAR ET TOUTES NOS ACTIONS SONT EN FAVEUR DES ANIMAUX À L'ADOPTION. NOUS AVONS DES INTERVENANTS COMME : P'TIT BRETZEL DE KAYSERSBERG POUR LA CONFECTION DE FRIANDISES POUR CHIENS, DES BÉNÉVOLES DE LA SPA DE COLMAR ET DE LA LPO DE STRASBOURG. PLUSIEURS COLLECTES DE DONS ONT ÉTÉ ORGANISÉ ET SONT ENCORE ORGANISÉES.
- SORTIE À LA MÉDIATHÈQUE ET À LA LUDOTHÈQUE.
- FORMATION BBSIGNES : LANGAGE DES SIGNES

• CONCLUSION

- NOUS AVONS VÉCU UNE ANNÉE RICHE EN PARTAGE ET SOUTENUE EN TERMES DE RYTHME ET DE CHARGE DE TRAVAIL.

LE PÉRISCOLAIRE A CONNU UN TOURNANT EN SEPTEMBRE 2023. EN EFFET, NOUS NOUS ATTENDIONS À UNE BAISSÉ DE FRÉQUENTATION ALORS QU'UNE HAUSSE SIGNIFICATIVE NOUS ATTENDAIT.

CETTE HAUSSE EST PALPABLE, VISIBLE. IL SUFFIT DE VOIR LES LOCAUX DURANT LES CRÉNEAUX D'ACCUEIL, LA COUR REMPLIE D'ENFANTS LE SOIR. LE PÉRISCOLAIRE EST ANIMÉ À TOUS LES TEMPS D'ACCUEIL.

CETTE HAUSSE QUI SE POURSUIT ENCORE NOUS A CONDUIT À REVOIR NOTRE FONCTIONNEMENT. QUE CE SOIT AU NIVEAU ADMINISTRATIF POUR LA GESTION DES DOSSIERS ET DES INSCRIPTIONS OU AU NIVEAU DE L'ACCUEIL DES ENFANTS, NOUS AVONS DÛ NOUS ADAPTER, TROUVER DES SOLUTIONS, ACHETER DES NOUVEAUX MEUBLES....

LE TIMING DE LA PAUSE MÉRIDienne EST DE PLUS EN PLUS DURE À TENIR. PLUS ON A D'ENFANT, PLUS LE SERVICE DURE LONGTEMPS. DEPUIS 1 MOIS ENVIRON NOUS ORGANISONS 2 SERVICES CHEZ LES ENFANTS DE MATERNELLE. C'EST DU JAMAIS VU.

• REMERCIEMENTS

JE REMERCIE TOUS LES MEMBRES DU COMITÉ QUI SONT ATTENTIFS À NOS DEMANDES ET À NOS BESOINS. ILS VEILLENT SUR NOUS, LES SALARIÉS, LEUR PRÉSENCE ET LEUR SOUTIEN SANS FAILLE.

MERCI À LA VILLE DE KAYSERSBERG-VIGNOLE, ET LES ÉLUS AUJOURD'HUI PRÉSENTS.

UN GRAND MERCI AUX PARENTS PRÉSENTS CE SOIR. CE QUI SAUTE AUX YEUX CE SOIR C'EST QUE LA SALLE EST PLUS PLEINE QUE LES ANNÉES PRÉCÉDENTES.. C'EST LA PREUVE QU'UN ENGOUEMENT SE PRODUIT AVEC DES NOUVEAUX PARENTS QUI ONT ENVIE D'APPORTER UNE PIERRE À L'ÉDIFICE, QUI ONT ENVIE DE SAVOIR COMMENT FONCTIONNE LE PÉRISCOLAIRE ET QUI S'INTÉRESSENT À NOUS ET À NOS MISSIONS.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Philippe MEYER

*Commissaire aux Comptes
inscrit près de la Compagnie Régionale de Colmar*

13 Rue des Merisiers
68920 WETTOLSHEIM

Tel : 03 67 82 00 90
Mail : ph.meyer@phm-ec.fr



*Accueil Périscolaire et Accueil de Loisirs
1 Rue des Acacias
68240 KAYSERSBERG*

« 123 SOLEIL »

Accueil Périscolaire 1,2,3, Soleil

1 rue des Acacias
8240 KAYSERSBERG-VIGNOBLE

N° Siret : 419 383 526 00011 – Code APE : 9329Z

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2025**

Mesdames,
Messieurs les membres de l'Association Accueil Périscolaire 1,2,3, Soleil,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Association Accueil Périscolaire 1,2,3, Soleil, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes 2. règles et méthodes comptables – paragraphe Indemnité de fin de carrière et 7. Autres informations de l'Annexe de vos comptes annuels : il concerne le calcul des indemnités de fin de carrière. Ces indemnités sont évaluées et font l'objet d'une mention au point 7. Cette méthode est conforme aux obligations applicables aux petites entités, issues du code de commerce, le provisionnement au passif du bilan demeurant la méthode de référence préconisée par l'article 324-1 du nouveau PCG issue du règlement ANC 2014-03 dans sa version consolidée au 1^{er} janvier 2025.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications des documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à WETTOLSHEIM, le 8 juin 2026.

Philippe MEYER



Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 403	1 401	1	24
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	5 425	5 015	410	1 019
	Autres immobilisations corporelles	6 027	2 210	3 818	3 652
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	12 855	8 627	4 229	4 696
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 882		20 882	19 392
TOTAL ACTIF (I à VII)	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	20 392		20 392	19 896
	Charges constatées d'avance	1 213		1 213	802
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	53 848		53 848	66 968
	TOTAL (III)	96 334		96 334	107 058
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)		109 190	8 627	100 563	111 754

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	20 000	20 000
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	53 862	48 151
	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	(21 858)	5 711
	Total des fonds propres (situation nette)	52 004	73 862
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	1 778	1 156
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	53 782	75 017
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 839	10 774
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	33 941	25 963
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	46 781	36 737
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	100 563	111 754
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(21 857,79)	5 710,85
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	46 781	36 737
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	3 025	3 650
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	221 687	221 775
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	188 647	210 249
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		15 998
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	1 086	
Total des produits d'exploitation		414 444	451 672
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements	11 116	10 358
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	146 991	164 143
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 523	3 550
	Salaires	228 078	220 104
	Cotisations sociales	45 828	46 675
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 522	1 874
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	1	1 256
Total des charges d'exploitation		437 059	447 960
RESULTAT D'EXPLOITATION		(22 615)	3 712

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(22 615)	3 712
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	757	1 462
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Total des produits financiers		757	1 462
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		757	1 462
RESULTAT COURANT avant impôts		(21 858)	5 174
	Produits exceptionnels		537
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			537
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		415 201	453 671
TOTAL DES CHARGES		437 059	447 960
EXCEDENT ou DEFICIT		(21 858)	5 711
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

ANNEXE COMPTABLE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total est de 100.563 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de tableau, et dégageant une perte de 21 858 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.01.2025 au 31.12.2025.

L'association Accueil Périscolaire 1 2 3 Soleil est une association à but non lucratif selon la loi 1901.

Elle a pour objet l'accueil des enfants à l'école en dehors du temps Education nationale ainsi que l'accueil de loisirs extra-scolaire pendant les vacances scolaire.

L'association est financée par la CAF et la ville de Kayzersberg-Vignoble sous forme de subventions annuelles et par la participation des parents.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Evénements significatifs et faits caractéristiques :

Méthode de comptabilisation

Néant

Evénements postérieurs

Néant

Litiges (social, fiscal,)

Néant

Evolution de la structure financière (emprunt, capital, endettement)

Néant

Information sur l'activité

Néant

Fonds propres négatifs

Néant

2. Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2023, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Le principe de continuité de l'exploitation a été maintenu du fait de la poursuite du soutien financier des partenaires publics, à savoir la Ville de Kayserberg Vignoble et la C.A.F.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de comptabilisation est identique à celle de 2024.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

► ► Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

►► Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

►► Stocks :

Néant

►► Créances :

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

►► Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

►► Indemnité de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite mais en a fait une évaluation dans cette annexe.

►► **Droits individuels à la formation**

L'Association a mise en place la gestion du droit individuel à la formation.

►► **Contributions volontaires**

Néant

►► **Cotisations :**

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif

3. Changement de méthode

NEANT

4. Notes sur le bilan actif :

►► Immobilisations :

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous

IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
				Consécutives à réévaluation au cours de l'exercice	Acquis., créations, apports et vir. de poste à poste
	Frais d'établissement, recherche	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations ii	TOTAL II	1 403		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 425		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Matériel bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	5 671		1 055
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	11 096	0	1 055
FINANCIERES	Participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	0	0	0
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	12 499	0	1 055
IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice
			Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises HS	
	Frais d'établissement recherche €	TOTAL I			0
	Autres postes d'immobilisations ii	TOTAL II			1 403
CORPORELLES	Terrains				0
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions			0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				5 425
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Matériel bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers			0
	Immobilisations corporelles en cours				0
	Avances et acomptes				0
		TOTAL III	0	699	11 452
FINANCIERES	Participations				0
	Autres titres immobilisés				0
	Prêts et autres immobilisations financières				0
		TOTAL IV	0	0	0
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	0	699	12 855

►► Amortissements et dépréciations d'actif :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
		Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissement de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I					0
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		1 378	23		1 401
Terrains					0
Construction	Sur sol propre				0
	Sur sol d'autrui				0
	Inst. gén., agencmt. aménagement constr.				0
Instal. techniques, matériel outillage ind.		4 406	610		5 016
Autres immobilisations corporelles	Instal. gén., agence. aménagement divers				0
	Matériel de transport				0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 019	890	699	2 210
	Emballages récupé- rables et divers				0
TOTAL III		6 425	1 500	699	7 226
TOTAL GENERAL (I+II+III)		7 803	1 523	699	8 627

►► Etat des créances :

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 229		4 229
Actif circulant & charges d'avance	96 334	96 334	
TOTAL	100 563	96 334	4 229

►► Provisions pour dépréciation

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en cours				0
Comptes de tiers				0
Comptes financiers				0
TOTAL	0	0	0	0

5. Notes sur le bilan passif

►► Variation des fonds associatifs

	Début d'exercice	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Fonds associatifs	20 000		20 000
Réserve de trésorerie	48 151	5 711	53 862
Report à nouveau			0
Résultat N-1			0
Résultat en instance d'affectation	5 711	-27 569	-21 858
Total	73 862	-21 858	52 004

►► Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	Montant au début de l'exercice	Aug. Engagements à réaliser s/ subv. <i>Attribuées</i>	Dim. fonds dédiés utilisés au cours de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice	Dont part non mouvementée depuis au moins 2 ans
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
TOTAL	0	0	0	0	0

►► Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit sur la période :

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprise de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour investissement				0
	Amortissements dérogatoires				0
	Autres provisions réglementées				0
	TOTAL I	0	0	0	0
	Provisions pour litiges				0
	Provisions pour garanties aux clients				0
	Provisions pour pertes sur marchés à terme				0
	Provisions pour amendes et pénalités				0
	Provisions pour pensions et obligations similaires				0
	Provisions pour impôts				0
	Provisions pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour grosses réparations				0
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				0
	Autres provisions pour risques et charges				0
	TOTAL II	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II)		0	0	0	0
Dont dotations et reprises		- d'exploitation			
		- financières			
		- exceptionnel.			

►► Subventions d'investissement

	Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
SUBVENTIONS						0
						0
						0
	CAF	Matériels et mobiliers	2 568	1 273		3 841
						0
						0
						0
						0
						0
						0
						0
	TOTAL		2 568	1 273	0	3 841
	Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Quote-part virée au résultat sur l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
REPRISES						0
						0
						0
	CAF	Matériels et mobiliers	1 412	650		2 062
						0
						0
						0
						0
						0
						0
						0
	TOTAL		1 412	650	0	2 062

Précision sur les modalités de reprise des subventions d'investissement

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises au moyen de la subvention

►► Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	12 839	12 839		
Dettes fiscales & sociales	33 941	33 941		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	46 780	46 780	0	0

►► Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. De crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	11 090
Dettes fiscales & sociales	21 446
Autres dettes	
TOTAL	32 536

6. Notes sur le compte de résultat

►► Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié 2025	Montant perçu 2025	Montant restant à percevoir en 2026	Montant perçu d'avance en 2025	Montant perçu d'avance en 2025
CAF	67551		47 159	20 392		
VILLE DE KAYSERSBERG	120446		120 446			
VIGNOBLE				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
TOTAL		0	167 605	20 392	0	0

Précision sur le rattachement des subventions à l'exercice

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées dans l'exercice auquel la subvention se rattache que cette dernière soit encaissée ou non au cours de l'exercice

►► Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel peut se décomposer de la manière suivante

	Net
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0

7. Autres informations

►► Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagement assimilés

« Les engagements des indemnités pour départ à la retraite n'ont pas été valorisés dans les comptes »

En matière d'indemnité de fin de carrière, l'Association a estimé son engagement selon les dispositions issues de la convention collective qui lui sont applicable

L'évaluation de cet engagement a été chiffré pour chaque salarié selon l'ancienneté acquise au moment de la prise de retraite théorique, et proratisé sur la période restant à courir jusqu'à cette date. Cette méthode simplifiée ne tient donc pas compte des incertitudes liées au départ potentiel du salarié avant l'échéance.

L'engagement global s'élève à 28.133 € bruts, soit 33.422 € après majoration des charges sociales patronales

►► Engagements en matière de droits individuels à la formation

Droits acquis au titre du DIF : / heures

dont droits non demandés au titre du DIF : / heures.

►► Rémunération des cadres dirigeants

Le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature n'est pas fournie puisque cette communication reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

►► Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Non cadres	7	
TOTAL	8	0

7. Informations relatives au crédit-bail

►► Tableaux financiers relatifs au crédit bail en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs				0
Montant de l'exercice				0
Sous-total	0	0	0	0

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				0
Entre 1 et 5 ans				0
Plus de 5 ans				0
Sous-total	0	0	0	0



Philippe MEYER

*Commissaire aux Comptes
inscrit près de la Compagnie Régionale de Colmar*

13 Rue des Merisiers
68920 WETTOLSHEIM

Tel : 03 67 82 00 90
Mail : ph.meyer@phm-ec.fr



*Accueil Périscolaire et Accueil de Loisirs
1 Rue des Acacias
68240 KAYSERSBERG*

« 123 SOLEIL »

Accueil Périscolaire 1,2,3, Soleil

1 rue des Acacias
8240 KAYSERSBERG-VIGNOBLE

N° Siret : 419 383 526 00011 – Code APE : 9329Z

**RAPPORT SPECIAL
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
AU 31 DECEMBRE 2025**

Mesdames,

Messieurs les membres de l'Association Accueil Périscolaire 1,2,3, Soleil,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

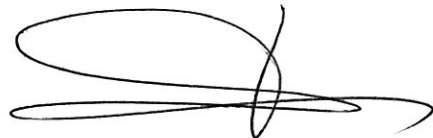
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à WETTOLSHEIM, le 8 juin 2026.

Philippe MEYER



Commissaire aux Comptes



KREBS & Associés SARL

Société D'Expertise Comptable

6, rue du Hohnack
F- 68124 LOGELBACH
☎ (33) 03.89.41.07.45
@ krebs.associés@free.fr

ASS ACCUEIL PERISCOLAIRE 1 2 3 Soleil

1, rue des Acacias

68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE

BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2025



ATTESTATION



d'expert comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de **l'Association Accueil Périscolaire 1 2 3 Soleil – 1, rue des Acacias à Kayzersberg Vignoble (68240)** relatifs à l'exercice du **1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	100 563 €
Produits de fonctionnement :	414 444 €
Résultat net comptable :	-21 858 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Logelbach
Le 30 avril 2026

Daniel KREBS
Expert-Comptable

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 403	1 401	1	24
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.	5 425	5 015	410	1 019
	Autres immobilisations corporelles	6 027	2 210	3 818	3 652
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	12 855	8 627	4 229	4 696
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 882		20 882	19 392
TOTAL ACTIF (I à VII)	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	20 392		20 392	19 896
	Charges constatées d'avance	1 213		1 213	802
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	53 848		53 848	66 968
	TOTAL (III)	96 334		96 334	107 058
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VII)				
	Actif				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	109 190	8 627	100 563	111 754

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/202512 31/12/2025mois		01/01/202412 31/12/2024mois		Variations	%
TOTAL II – Frais d’établissement NET						
TOTAL III - Actif Immobilisé NET	4 228,62	4,20	4 695,94	4,20	(467,32)	-9,95
Concessions brevets et droits similaires	1,21		24,21	0,02	(23,00)	-95,00
205000LOGICIELS	1 402,54	1,39	1 402,54	1,26		
280500AMORT LOGICIEL	(1 401,33)	-1,39	(1 378,33)	-1,23	(23,00)	-1,67
Installations techniques, matériel et outillage	409,79	0,41	1 019,39	0,91	(609,60)	-59,80
215400MATERIEL	5 425,21	5,39	5 425,21	4,85		
281540AMORT. MATERIEL	(5 015,42)	-4,99	(4 405,82)	-3,94	(609,60)	-13,84
Autres immobilisations corporelles	3 817,62	3,80	3 652,34	3,27	165,28	4,53
218300MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	2 334,98	2,32	1 978,99	1,77	355,99	17,99
218400MOBILIERS	3 692,42	3,67	3 692,42	3,30		
281830AMORT. MAT. INFO ET BUREAU	(1 351,27)	-1,34	(1 529,81)	-1,37	178,54	11,67
281840AMORT MOBILIERS	(858,51)	-0,85	(489,26)	-0,44	(369,25)	-75,47
TOTAL IV - Actif Circulant NET	96 334,49	95,80	107 058,39	95,80	(10 723,90)	-10,02
Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 881,97	20,77	19 392,45	17,35	1 489,52	7,68
041DCollectif clients débiteurs	20 881,97	20,77	19 392,45	17,35	1 489,52	7,68
Autres créances	20 391,54	20,28	19 895,57	17,80	495,97	2,49
468710CAF SUBVENTION A RECEVOIR	20 391,54	20,28	19 895,57	17,80	495,97	2,49
Charges constatées d'avance	1 212,92	1,21	802,19	0,72	410,73	51,20
486000CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 212,92	1,21	802,19	0,72	410,73	51,20
Disponibilités	53 848,06	53,55	66 968,18	59,92	(13 120,12)	-19,59
512100CIC	20 262,63	20,15	6 280,32	5,62	13 982,31	222,64
512110CIC LIVRET ASSOCIATION	33 321,95	33,14	57 564,92	51,51	(24 242,97)	-42,11
531100CAISSE	165,35	0,16	3 095,94	2,77	(2 930,59)	-94,66
583000REM CRCESU	98,13	0,10			98,13	
584000CAF DU HAUT-RHIN ATL			27,00	0,02	(27,00)	-100,00
TOTAL DU BILAN ACTIF	100 563,11	100,00	111 754,33	100,00	(11 191,22)	-10,01

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	20 000	20 000
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	53 862	48 151
	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	(21 858)	5 711
	Total des fonds propres (situation nette)	52 004	73 862
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	1 778	1 156
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	53 782	75 017
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 839	10 774
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	33 941	25 963
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	46 781	36 737
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	100 563	111 754
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(21 857,79)	5 710,85
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	46 781	36 737
	(2) Dont emprunts participatifs		

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2025 31/12/2025		12 mois	01/01/2024 31/12/2024		12 mois	Variations		%
TOTAL I - Total des fonds propres	53 782,46		53,48	75 017,32		67,13	(21 234,86)		-28,31
Total des fonds propres (situation nette)	52 004,00		51,71	73 861,79		66,09	(21 857,79)		-29,59
Fonds propres sans droit de reprise - Fonds statutaires	20 000,00		19,89	20 000,00		17,90			
102000 FONDS ASSOCIATIFS	20 000,00		19,89	20 000,00		17,90			
Réserves pour projet de l'entité	53 861,79		53,56	48 150,94		43,09	5 710,85		11,86
106880 FONDS DE RESERVE	53 861,79		53,56	48 150,94		43,09	5 710,85		11,86
Excédent ou déficit de l'exercice	(21 857,79)		-21,74	5 710,85		5,11	(27 568,64)		-482,74
Total des autres fonds propres	1 778,46		1,77	1 155,53		1,03	622,93		53,91
Subventions d'investissement	1 778,46		1,77	1 155,53		1,03	622,93		53,91
131500 SUBVENTION D EQUIPEMENT CAF	3 840,61		3,82	2 567,76		2,30	1 272,85		49,57
139150 SUBV INSCRITE AU CPTÉ DE RESUL	(2 062,15)		-2,05	(1 412,23)		-1,26	(649,92)		-46,02
Total autres fonds propres									
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés									
TOTAL III - Total des Provisions									
TOTAL IV - Total des dettes	46 780,65		46,52	36 737,01		32,87	10 043,64		27,34
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 839,47		12,77	10 773,90		9,64	2 065,57		19,17
040C Collectif fournisseurs créditeurs	1 749,08		1,74	3 667,78		3,28	(1 918,70)		-52,31
408100 FRS - FACT NON PARVENUES	11 090,39		11,03	7 106,12		6,36	3 984,27		56,07
Dettes fiscales et sociales	33 941,18		33,75	25 963,11		23,23	7 978,07		30,73
428200 PROV CONGES PAYES	16 388,00		16,30	11 099,00		9,93	5 289,00		47,65
431000 URSSAF	5 577,00		5,55	5 062,00		4,53	515,00		10,17
437300 MALAKOFF MEDERIC	1 605,04		1,60	1 471,21		1,32	133,83		9,10
437310 MUTEX CHORUM	1 252,54		1,25	1 204,09		1,08	48,45		4,02
437320 UMANENS-MUTUELLE FAMILIALE	388,60		0,39	401,81		0,36	(13,21)		-3,29
438200 CHGES SOCIALES S/ PROV CP	5 058,00		5,03	3 043,00		2,72	2 015,00		66,22
438600 UNIFORMATION	3 523,00		3,50	3 550,00		3,18	(27,00)		-0,76
442100 PRLV A LA SOURCE	149,00		0,15	132,00		0,12	17,00		12,88
Total du passif	100 563,11		100,00	111 754,33		100,00	(11 191,22)		-10,01

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	3 025	3 650
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	221 687	221 775
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	188 647	210 249
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		15 998
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	1 086	
	Total des produits d'exploitation	414 444	451 672
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements	11 116	10 358
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	146 991	164 143
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 523	3 550
	Salaires	228 078	220 104
	Cotisations sociales	45 828	46 675
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 522	1 874
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	1	1 256
	Total des charges d'exploitation	437 059	447 960
RESULTAT D'EXPLOITATION		(22 615)	3 712

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(22 615)	3 712
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	757	1 462
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Total des produits financiers		757	1 462
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		757	1 462
RESULTAT COURANT avant impôts		(21 858)	5 174
	Produits exceptionnels		537
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			537
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		415 201	453 671
TOTAL DES CHARGES		437 059	447 960
EXCEDENT ou DEFICIT		(21 858)	5 711
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		414 444,34	100,00	451 672,10	100,00	(37 227,76)	-8,24
Cotisations		3 025,00	0,73	3 650,00	0,81	(625,00)	-17,12
756100	COTISATIONS	3 025,00	0,73	3 650,00	0,81	(625,00)	-17,12
Ventes de biens et services		221 686,80	53,49	221 774,66	49,10	(87,86)	-0,04
Ventes de prestations de service		221 686,80	53,49	221 774,66	49,10	(87,86)	-0,04
706100	PARTICIPATION USAGERS PERI	219 066,80	52,86	178 560,15	39,53	40 506,65	22,69
706200	PARTICIPATION USAGERS EXTRA			41 958,23	9,29	(41 958,23)	-100,00
708800	AUTRES PDTS ACTIVITES ANNEXES	2 620,00	0,63	1 256,28	0,28	1 363,72	108,55
Produits de tiers financeurs		188 646,78	45,52	210 248,57	46,55	(21 601,79)	-10,27
Concours publics et subventions		188 646,78	45,52	210 248,57	46,55	(21 601,79)	-10,27
741100	SUBVENTION KBV	106 000,00	25,58	102 000,00	22,58	4 000,00	3,92
741110	CONTRIBUTIONS TITRE GRATUIT KBV	14 445,95	3,49	37 870,12	8,38	(23 424,17)	-61,85
741200	SUBVENTION CAF N PERI	46 311,27	11,17	46 544,12	10,30	(232,85)	-0,50
741210	SUBVENTION CAF N EXTRA	20 208,57	4,88	19 774,46	4,38	434,11	2,20
741300	SUBVENTION CAF N-1 PERI	(186,16)	-0,04	4 563,08	1,01	(4 749,24)	-104,08
741310	SUBVENTION CAF N-1 EXTRA	1 217,23	0,29	(503,21)	-0,11	1 720,44	341,89
747000	QUOTE-PART DES SUBV INV VIREE AU	649,92	0,16			649,92	
Autres produits d'exploitation		1 085,76	0,26	15 998,87	3,54	(14 913,11)	-93,21
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges				15 998,42	3,54	(15 998,42)	-100,00
781520	REPRISE S/PROV IND RETRAITE			4 766,00	1,06	(4 766,00)	-100,00
781740	REPRISE S/PROV DEPR CREANCES			901,72	0,20	(901,72)	-100,00
791000	TRANSFERTS DE CHGES D EXPL			10 330,70	2,29	(10 330,70)	-100,00
Autres produits		1 085,76	0,26	0,45		1 085,31	N/S
758300	CPAM HAUT-RHIN	43,42	0,01			43,42	
758380	UNIFORMATION RBT	1 042,34	0,25			1 042,34	
758400	PRDTS DIVERS GESTION COURANTE			0,45		(0,45)	-100,00
Total des charges d'exploitation		437 059,16	105,46	447 960,16	99,18	(10 901,00)	-2,43
Achats de matières premières et autres appro.		11 115,64	2,68	10 358,10	2,29	757,54	7,31
602120	ACHATS ALIMENTAIRES	7 410,03	1,79	6 341,30	1,40	1 068,73	16,85
602121	ACHATS ALIMENTAIRES EXTRA	3 705,61	0,89	4 016,80	0,89	(311,19)	-7,75
Autres achats et charges externes		146 990,56	35,47	164 142,54	36,34	(17 151,98)	-10,45
604100	REPAS TRAITEUR	76 408,16	18,44	75 425,54	16,70	982,62	1,30
604101	REPAS TRAITEUR EXTRA	11 026,42	2,66	8 133,79	1,80	2 892,63	35,56
604400	ANIMATIONS PERISCOLAIRES	900,00	0,22			900,00	
604500	SORTIES EXTRA-SCOLAIRES	1 515,25	0,37	5 506,85	1,22	(3 991,60)	-72,48
606100	ELECTRICITE	4 363,58	1,05	4 268,19	0,94	95,39	2,23
606120	KB EAU	1 625,85	0,39	1 476,98	0,33	148,87	10,08
606140	KB CHAUFFAGE URBAIN	5 436,53	1,31	5 174,48	1,15	262,05	5,06
606300	PETITS MATERIELS	2 346,29	0,57	1 302,88	0,29	1 043,41	80,08
606301	PETITS MATERIELS EXTRA	1 532,89	0,37	538,17	0,12	994,72	184,83
606310	PRODUITS D'ENTRETIEN PERI	3 089,66	0,75	3 207,91	0,71	(118,25)	-3,69
606311	PRODUITS D'ENTRETIEN EXTRA	1 372,87	0,33	1 023,09	0,23	349,78	34,19
606320	PHARMACIE	116,28	0,03	77,70	0,02	38,58	49,65
606330	PHARMACIE EXTRA	145,63	0,04			145,63	
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	814,42	0,20	658,88	0,15	155,54	23,61
606401	FOURNITURES ADM EXTRA	611,21	0,15	145,46	0,03	465,75	320,19
606800	FOURNITURES SPECIFIQUES	1 871,33	0,45	1 756,53	0,39	114,80	6,54

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
606801	FOURNI. SPECIFIQUES EXTRA	2 685,91	0,65	3 419,38	0,76	(733,47)	-21,45
613210	KB MISE A DISPOSITION LOCAUX	6 402,86	1,54	6 402,86	1,42		
613500	LOCATIONS MOBILIERES	149,00	0,04			149,00	
613510	LOCATIONS MOBILIERES EXTRA	25,00	0,01			25,00	
615200	KB ENTRETIEN REPARATIONS	980,71	0,24	24 815,80	5,49	(23 835,09)	-96,05
615210	KB CCVK ORDURES MENAGERES	1 032,50	0,25	1 045,50	0,23	(13,00)	-1,24
615220	ENTRETIEN REPARATIONS	75,27	0,02			75,27	
615230	ENTRETIEN REPARATIONS EXTRA	61,80	0,01			61,80	
615600	MAINTENANCE INFORMATIQUE	821,13	0,20	633,10	0,14	188,03	29,70
615601	MAINTENANCE INFORMATIQUE EXTRA	88,01	0,02			88,01	
616100	PRIMES D'ASSURANCES	1 219,69	0,29	1 172,80	0,26	46,89	4,00
616110	PRIMES D'ASSURANCES EXTRA	1,83				1,83	
618500	FRAIS DE FORMATION	932,00	0,22	5 287,40	1,17	(4 355,40)	-82,37
622600	HONORAIRES COMPTABLES	6 816,00	1,64	5 690,40	1,26	1 125,60	19,78
622610	HONORAIRES CAC	3 240,00	0,78			3 240,00	
622800	COMMISSIONS CR CESU	145,14	0,04	111,22	0,02	33,92	30,50
622810	COMMISSION ANCV	66,75	0,02	50,25	0,01	16,50	32,84
622820	COMMISSIONS SUMUP	11,64				11,64	
622830	COMM EDENRED KADEOS	29,04	0,01			29,04	
623400	CADEAUX	95,00	0,02			95,00	
624100	TRANSPORT S/ACHATS	17,40				17,40	
625110	FRAIS DEPL. SALAIRES	2 183,36	0,53	4 413,54	0,98	(2 230,18)	-50,53
625200	SORTIES EDUCATIVES	4 101,42	0,99			4 101,42	
625700	RECEPTIONS	1 191,86	0,29	1 089,47	0,24	102,39	9,40
626100	TELECOMMUNICATIONS	600,48	0,14	590,74	0,13	9,74	1,65
626200	AFFRANCHISSEMENT	25,30	0,01	10,41		14,89	143,04
626201	AFFRANCHISSEMENT EXTRA	15,48				15,48	
627800	FRAIS BANCAIRES	787,61	0,19	701,22	0,16	86,39	12,32
628100	COTISATIONS	12,00		12,00			
Impôts, taxes et versements assimilés		3 523,00	0,85	3 550,00	0,79	(27,00)	-0,76
633300	FORMATION PROFESSIONNELLE	3 523,00	0,85	3 550,00	0,79	(27,00)	-0,76
Salaires		228 078,41	55,03	220 103,91	48,73	7 974,50	3,62
641100	SALAIRES	213 500,41	51,51	215 136,91	47,63	(1 636,50)	-0,76
641200	CONGES PAYES	5 289,00	1,28	(865,00)	-0,19	6 154,00	711,45
641300	PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR	9 289,00	2,24	5 832,00	1,29	3 457,00	59,28
Cotisations sociales		45 828,20	11,06	46 674,99	10,33	(846,79)	-1,81
645100	URSSAF	25 460,07	6,14	29 346,11	6,50	(3 886,04)	-13,24
645200	MUT. FAMILIALE COMPL SANTE	2 578,80	0,62	2 166,42	0,48	412,38	19,04
645310	CHORUM	3 899,21	0,94	3 923,52	0,87	(24,31)	-0,62
645320	MALAKOFF MEDERIC	8 143,52	1,96	9 061,44	2,01	(917,92)	-10,13
645820	CHGES SOCIALES S/PROV CP	2 015,00	0,49	(432,00)	-0,10	2 447,00	566,44
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	1 575,60	0,38	1 728,00	0,38	(152,40)	-8,82
647800	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2 156,00	0,52	881,50	0,20	1 274,50	144,58
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 522,30	0,37	1 874,42	0,41	(352,12)	-18,79
681110	DOT AMORT IMMOB INCORPORELLES	23,00	0,01	23,00	0,01		
681120	DOT AMORT IMMO CORPORELLES	1 499,30	0,36	1 851,42	0,41	(352,12)	-19,02
Autres charges		1,05		1 256,20	0,28	(1 255,15)	-99,92
654400	CREANCES S/EXERCICES ANTERIEUR			1 103,03	0,24	(1 103,03)	-100,00
658000	CHARGES GESTION COURANTE	1,05		153,17	0,03	(152,12)	-99,31
Résultat d'exploitation		(22 614,82)	-5,46	3 711,94	0,82	(26 326,76)	-709,25
Total des produits financiers		757,03	0,18	1 462,13	0,32	(705,10)	-48,22

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2025	12	01/01/2024	12	Variations	%
	31/12/2025	mois	31/12/2024	mois		
Autres intérêts et produits assimilés	757,03	0,18	1 462,13	0,32	(705,10)	-48,22
768000 INTERETS LIVRET ASSOCIATION	757,03	0,18	1 462,13	0,32	(705,10)	-48,22
Total des charges financières						
Résultat financier	757,03	0,18	1 462,13	0,32	(705,10)	-48,22
Résultat courant avant impôts	(21 857,79)	-5,27	5 174,07	1,15	(27 031,86)	-522,45
Produits exceptionnels			536,78	0,12	(536,78)	-100,00
Produits exceptionnels			536,78	0,12	(536,78)	-100,00
777000 QUOTE-PART SUBV VIREE AU RESUL			536,78	0,12	(536,78)	-100,00
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel			536,78	0,12	(536,78)	-100,00
Excédent ou déficit de l'exercice	(21 857,79)	-5,27	5 710,85	1,26	(27 568,64)	-482,74
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature						

ANNEXE COMPTABLE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total est de 100.563 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de tableau, et dégageant une perte de 21 858 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.01.2025 au 31.12.2025.

L'association Accueil Périscolaire 1 2 3 Soleil est une association à but non lucratif selon la loi 1901.

Elle a pour objet l'accueil des enfants à l'école en dehors du temps Education nationale ainsi que l'accueil de loisirs extra-scolaire pendant les vacances scolaire.

L'association est financée par la CAF et la ville de Kayzersberg-Vignoble sous forme de subventions annuelles et par la participation des parents.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Evénements significatifs et faits caractéristiques :

Méthode de comptabilisation

Néant

Evénements postérieurs

Néant

Litiges (social, fiscal,)

Néant

Evolution de la structure financière (emprunt, capital, endettement)

Néant

Information sur l'activité

Néant

Fonds propres négatifs

Néant

2. Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2023, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Le principe de continuité de l'exploitation a été maintenu du fait de la poursuite du soutien financier des partenaires publics, à savoir la Ville de Kayserberg Vignoble et la C.A.F.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de comptabilisation est identique à celle de 2024.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

► ► Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

►► Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

►► Stocks :

Néant

►► Créances :

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

►► Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

►► Indemnité de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

en raison du caractère non significatif.

▶▶ **Droits individuels à la formation**

L'Association a mise en place la gestion du droit individuel à la formation.

▶▶ **Contributions volontaires**

Néant

▶▶ **Cotisations :**

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif

3. Changement de méthode

NEANT

4. Notes sur le bilan actif :

►► Immobilisations :

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous

IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
				Consécutives à réévaluation au cours de l'exercice	Acquis., créations, apports et vir. de poste à poste
	Frais d'établissement, recherche	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations i	TOTAL II	1 403		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 425		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Matériel bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	5 671		1 055
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		11 096	0	1 055
FINANC	Participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IV		0	0	0
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		12 499	0	1 055
IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice
			Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises HS	
	Frais d'établissement recherche	TOTAL I			0
	Autres postes d'immobilisations i	TOTAL II			1 403
CORPORELLES	Terrains				0
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions			0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				5 425
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Matériel bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers			0
	Immobilisations corporelles en cours				0
	Avances et acomptes				0
	TOTAL III		0	699	11 452
FINANC	Participations				0
	Autres titres immobilisés				0
	Prêts et autres immobilisations financières				0
	TOTAL IV		0	0	0
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		0	699	12 855

►► Amortissements et dépréciations d'actif :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
		Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissement de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I					0
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		1 378	23		1 401
Terrains					0
Construction	Sur sol propre				0
	Sur sol d'autrui				0
	Inst. géné., agencmt. aménagement constr.				0
Instal. techniques, matériel outillage ind.		4 406	610		5 016
Autres immobilisations corporelles	Instal. géné., agence. aménagement divers				0
	Matériel de transport				0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 019	890	699	2 210
	Emballages récupé- rables et divers				0
TOTAL III		6 425	1 500	699	7 226
TOTAL GENERAL (I+II+III)		7 803	1 523	699	8 627

►► Etat des créances :

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 229		4 229
Actif circulant & charges d'avance	96 334	96 334	
TOTAL	100 563	96 334	4 229

►► Provisions pour dépréciation

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en cours				0
Comptes de tiers				0
Comptes financiers				0
TOTAL	0	0	0	0

5. Notes sur le bilan passif

►► Variation des fonds associatifs

	Début d'exercice	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Fonds associatifs	20 000		20 000
Réserve de trésorerie	48 151	5 711	53 862
Report à nouveau			0
Résultat N-1			0
Résultat en instance d'affectation	5 711	-27 569	-21 858
Total	73 862	-21 858	52 004

►► Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	Montant au début de l'exercice	Aug. Engagements à réaliser s/ subv. Attribuées	Dim. fonds dédiés utilisés au cours de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice	Dont part non movimentée depuis au moins 2 ans
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
TOTAL	0	0	0	0	0

►► Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit sur la période :

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprise de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour investissement				0
	Amortissements dérogatoires				0
	Autres provisions réglementées				0
	TOTAL I	0	0	0	0
	Provisions pour litiges				0
	Provisions pour garanties aux clients				0
	Provisions pour pertes sur marchés à terme				0
	Provisions pour amendes et pénalités				0
	Provisions pour pensions et obligations similaires				0
	Provisions pour impôts				0
	Provisions pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour grosses réparations				0
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				0
	Autres provisions pour risques et charges				0
	TOTAL II	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II)		0	0	0	0
Dont dotations et reprises		- d'exploitation			
		- financières			
		- exceptionnel.			

►► Subventions d'investissement

	Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
SUBVENTIONS						0
						0
						0
	CAF	Matériels et mobiliers	2 568	1 273		3 841
						0
						0
						0
						0
						0
						0
						0
						0
TOTAL			2 568	1 273	0	3 841
	Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Quote-part virée au résultat sur l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
REPRISES						0
						0
						0
	CAF	Matériels et mobiliers	1 412	650		2 062
						0
						0
						0
						0
						0
						0
						0
						0
TOTAL			1 412	650	0	2 062

Précision sur les modalités de reprise des subventions d'investissement

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises au moyen de la subvention

►► Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	12 839	12 839		
Dettes fiscales & sociales	33 941	33 941		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	46 780	46 780	0	0

►► Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. De crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	11 090
Dettes fiscales & sociales	21 446
Autres dettes	
TOTAL	32 536

6. Notes sur le compte de résultat

►► Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié 2025	Montant perçu 2025	Montant restant à percevoir en 2026	Montant perçu d'avance en 2025	Montant perçu d'avance en 2025
CAF	67551		47 159	20 392		
VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOLE	120446		120 446			
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
TOTAL		0	167 605	20 392	0	0

Précision sur le rattachement des subventions à l'exercice

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées dans l'exercice auquel la subvention se rattache que cette dernière soit encaissée ou non au cours de l'exercice

►► **Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels**

Le résultat exceptionnel peut se décomposer de la manière suivante

	Net
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0

7. Autres informations

►► **Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagement assimilés**

et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe

►► **Engagements en matière de droits individuels à la formation**

Droits acquis au titre du DIF : / heures

dont droits non demandés au titre du DIF : / heures.

►► **Rémunération des cadres dirigeants**

Le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés n'est pas fournie puisque cette communication reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

►► **Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Non cadres	7	
TOTAL	8	0

7. Informations relatives au crédit-bail

►► Tableaux financiers relatifs au crédit bail en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs				0
Montant de l'exercice				0
Sous-total	0	0	0	0

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				0
Entre 1 et 5 ans				0
Plus de 5 ans				0
Sous-total	0	0	0	0

ANNEXE COMPTABLE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total est de 100.563 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de tableau, et dégageant une perte de 21 858 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.01.2025 au 31.12.2025.

L'association Accueil Périscolaire 1 2 3 Soleil est une association à but non lucratif selon la loi 1901.

Elle a pour objet l'accueil des enfants à l'école en dehors du temps Education nationale ainsi que l'accueil de loisirs extra-scolaire pendant les vacances scolaire.

L'association est financée par la CAF et la ville de Kayzersberg-Vignoble sous forme de subventions annuelles et par la participation des parents.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Evénements significatifs et faits caractéristiques :

Méthode de comptabilisation

Néant

Evénements postérieurs

Néant

Litiges (social, fiscal,)

Néant

Evolution de la structure financière (emprunt, capital, endettement)

Néant

Information sur l'activité

Néant

Fonds propres négatifs

Néant

2. Règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2023, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Le principe de continuité de l'exploitation a été maintenu du fait de la poursuite du soutien financier des partenaires publics, à savoir la Ville de Kayserberg Vignoble et la C.A.F.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de comptabilisation est identique à celle de 2024.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

►► Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

►► Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

►► **Stocks :**

Néant

►► **Créances :**

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

►► **Provisions pour risques et charges :**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

►► **Indemnité de fin de carrière :**

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite en raison du caractère non significatif.

►► **Droits individuels à la formation**

L'Association a mise en place la gestion du droit individuel à la formation.

►► **Contributions volontaires**

Néant

►► **Cotisations :**

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif

3. Changement de méthode

NEANT

4. Notes sur le bilan actif :

►► Immobilisations :

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous

IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
				Consécutives à réévaluation au cours de l'exercice	Acquis., créations, apports et vir. de poste à poste
	Frais d'établissement, recherche	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations II	TOTAL II	1 403		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 425		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Matériel bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	5 671		1 055
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	11 096	0	1 055
FINANC	Participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	0	0	0
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	12 499	0	1 055
IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice
			Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises HS	
	Frais d'établissement recherche	TOTAL I			0
	Autres postes d'immobilisations II	TOTAL II			1 403
CORPORELLES	Terrains				0
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions			0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				5 425
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers Matériel de transport Matériel bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers			0
	Immobilisations corporelles en cours				0
	Avances et acomptes				0
		TOTAL III	0	699	11 452
FINANC	Participations				0
	Autres titres immobilisés				0
	Prêts et autres immobilisations financières				0
		TOTAL IV	0	0	0
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	0	699	12 855

►► Amortissements et dépréciations d'actif :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
		Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissement de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I					0
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		1 378	23		1 401
Terrains					0
Construction	Sur sol propre				0
	Sur sol d'autrui				0
	Inst. géné., agencmt. aménagement constr.				0
					0
Instal. techniques, matériel outillage ind.		4 406	610		5 016
Autres immobilisations corporelles	Instal. géné., agence. aménagement divers				0
	Matériel de transport				0
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 019	890	699	2 210
	Emballages récupé- rables et divers				0
TOTAL III		6 425	1 500	699	7 226
TOTAL GENERAL (I+II+III)		7 803	1 523	699	8 627

►► Etat des créances :

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 229		4 229
Actif circulant & charges d'avance	96 334	96 334	
TOTAL	100 563	96 334	4 229

►► Provisions pour dépréciation

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en cours				0
Comptes de tiers				0
Comptes financiers				0
TOTAL	0	0	0	0

5. Notes sur le bilan passif

►► Variation des fonds associatifs

	Début d'exercice	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Fonds associatifs	20 000		20 000
Réserve de trésorerie	48 151	5 711	53 862
Report à nouveau			0
Résultat N-1			0
Résultat en instance d'affectation	5 711	-27 569	-21 858
Total	73 862	-21 858	52 004

►► Analyse des fonds dédiés

Nature des fonds	Montant au début de l'exercice	Aug. Engagements à réaliser s/ subv. Attribuées	Dim. fonds dédiés utilisés au cours de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice	Dont part non mouvementée depuis au moins 2 ans
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
				0	
TOTAL	0	0	0	0	0

►► Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit sur la période :

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprise de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour investissement				0
	Amortissements dérogatoires				0
	Autres provisions réglementées				0
	TOTAL I	0	0	0	0
	Provisions pour litiges				0
	Provisions pour garanties aux clients				0
	Provisions pour pertes sur marchés à terme				0
	Provisions pour amendes et pénalités				0
	Provisions pour pensions et obligations similaires				0
	Provisions pour impôts				0
	Provisions pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour grosses réparations				0
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				0
	Autres provisions pour risques et charges				0
	TOTAL II	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II)		0	0	0	0
Dont dotations et reprises		- d'exploitation			
		- financières			
		- exceptionnel.			

►► Subventions d'investissement

	Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
SUBVENTIONS						0
						0
						0
	CAF	Matériels et mobiliers	2 568	1 273		3 841
						0
						0
						0
						0
						0
						0
	TOTAL		2 568	1 273	0	3 841
	Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Quote-part virée au résultat sur l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
REPRISES						0
						0
						0
	CAF	Matériels et mobiliers	1 412	650		2 062
						0
						0
						0
						0
						0
						0
	TOTAL		1 412	650	0	2 062

Précision sur les modalités de reprise des subventions d'investissement

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises au moyen de la subvention

►► Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	12 839	12 839		
Dettes fiscales & sociales	33 941	33 941		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	46 780	46 780	0	0

►► Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. De crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	11 090
Dettes fiscales & sociales	21 446
Autres dettes	
TOTAL	32 536

6. Notes sur le compte de résultat

►► Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié 2025	Montant perçu 2025	Montant restant à percevoir en 2026	Montant perçu d'avance en 2025	Montant perçu d'avance en 2025
CAF	67551		47 159	20 392		
VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE	120446		120 446			
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
				0		
TOTAL		0	167 605	20 392	0	0

Précision sur le rattachement des subventions à l'exercice

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées dans l'exercice auquel la subvention se rattache que cette dernière soit encaissée ou non au cours de l'exercice

►► **Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels**

Le résultat exceptionnel peut se décomposer de la manière suivante

	Net
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0

7. Autres informations

►► **Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagement assimilés**

« Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe »

►► **Engagements en matière de droits individuels à la formation**

Droits acquis au titre du DIF : / heures

dont droits non demandés au titre du DIF : / heures.

►► **Rémunération des cadres dirigeants**

Le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature n'est pas fournie puisque cette communication reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

►► **Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Non cadres	7	
TOTAL	8	0

7. Informations relatives au crédit-bail

►► **Tableaux financiers relatifs au crédit bail en cours**

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs				0
Montant de l'exercice				0
Sous-total	0	0	0	0

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				0
Entre 1 et 5 ans				0
Plus de 5 ans				0
Sous-total	0	0	0	0